

Objectifs :

L'objectif était double pour le Parc : à la fois lutter contre les espèces exotiques envahissantes, principalement les écrevisses rouges de Louisiane (*Procambarus clarkii*), et permettre à l'équipe technique d'être d'avantage sur le terrain.

Contexte :

La brigade de lutte contre les espèces invasives a été mise en place en 2009 à l'initiative du Parc, suite à l'apparition des écrevisses rouges de Louisiane sur le territoire (en juillet 2007). Cette espèce au fort pouvoir invasif représente aujourd'hui une des plus grandes menaces pour la biodiversité du Parc. Afin de convaincre les propriétaires d'étangs de la nécessité du piégeage, le Parc a décidé de porter cette brigade dont un des objectifs est d'accompagner les propriétaires et leurs gardes dans la lutte contre cette espèce.

Démarches et résultats :

Le Parc coordonne toutes les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), en lien avec plusieurs structures représentées au sein d'un COPIL EEE, co-présidé par le Parc et l'État, dans lequel siège :

- les fédérations de pêche et de chasse,
- les associations naturalistes (CPIE, Indre Nature, Réserve naturelle de Chérine)
- le Syndicat de propriétaires et le syndicat de pisciculteurs,
- les services de l'État (DDT, DREAL, ONEMA, ONCFS)
- le Conseil scientifique du Parc,
- l'Université de Poitiers
- les élus des commissions nature et agricole du Parc

Ce COPIL a défini trois axes de travail :

- Lutte,
- Recherche,
- Communication.

Les premières nasses (nasses souples cylindriques) permettant la lutte ont été achetées et testées en juillet 2007, mais leur efficacité est restée très limitée. En effet, elles n'étaient pas suffisamment sélectives et le risque de capturer d'autres espèces, notamment protégées, était trop important.

En juin 2008, un voyage d'étude a été effectué au Parc naturel régional de Brière afin de rencontrer les élus du Parc et les acteurs socio-professionnels de ce territoire et de discuter des problèmes rencontrés face à l'explosion des populations d'écrevisses dans le Marais de Brière. Suite à ces échanges et au test des premières nasses, des prototypes de nasses ont été imaginés et testés (nasses plus grandes et rectangulaires) chez un propriétaire. Ces

Parc:

Brenne

Lien(s) :

http://www.parc-naturel-brenne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=3... ^[6]

Thème ressource:

[Aménagement du territoire](#) ^[7]

[Biodiversité](#) ^[8]

[Eau et zones humides](#) ^[9]

Document(s) :

[Recueil des stratégies de gestion, préservation et valorisation des zones humides au sein des PNR](#) ^[10]

pièges, qui semblent particulièrement efficaces, ont été réalisés en 2011 dans le cadre d'un partenariat avec le collège technique du Blanc, section SECPA.

Devant la recrudescence des foyers d'écrevisses, en octobre 2009, une équipe de gestion des espèces exotiques envahissantes a été constituée au sein du Parc. Cette équipe de 4 agents veille à la mise en place de nasses avec les communes et les propriétaires d'étangs. Une chargée de mission a en outre été recrutée pour travailler sur les aspects scientifiques de cette thématique. Cette équipe piège aussi directement chez les propriétaires qui en font la demande, permettant ainsi d'améliorer la connaissance sur la répartition de cette espèce. En effet, les propriétaires demandent parfois au Parc de vérifier la présence d'écrevisses sur leurs propriétés. Des nasses sont alors placées et relevées quotidiennement pendant une quinzaine de jours. Si le test s'avère positif, le Parc propose des nasses et un accompagnement technique dans le cadre d'une convention. Le Parc contacte également directement les propriétaires dans les secteurs où l'espèce est présente afin de leur proposer de voir si leurs étangs sont colonisés.

Le pic de captures a lieu au printemps et en été, mais le piégeage se fait tout au long de l'année. Les nasses sont relevées au moins 3 fois par semaine. Une fois capturées, les écrevisses sont systématiquement tuées et détruites. Les nasses utilisées actuellement par la brigade sont des « casiers à crevettes améliorés ». Ils ont la particularité d'être très sélectifs et très résistants.

En effet, les pièges à écrevisses imaginés, testés et réalisés en 2011, bien que donnant de très bons résultats, sont particulièrement peu maniables et nécessitent encore un travail d'amélioration technique. Plusieurs commandes de nasses ont donc été faites depuis la création de cette « brigade de lutte » en 2009, et près de 350 nasses sont actuellement utilisées. Afin de contribuer à cet objectif de lutte, une phase de recherche a également été menée, en collaboration avec le laboratoire de l'Université de Poitiers (Laboratoire écologie évolution symbiose).

Trois études ont ainsi été conduites en 2010-2011 dans le cadre de ce travail de recherche :

- Test de différents prototypes de nasses pour augmenter l'efficacité de piégeage des écrevisses
- Étude du régime alimentaire de *P. clarkii* et analyse de la typologie des terriers
- Estimation des effectifs dans différents étangs de la Brenne par la méthode de Capture, Marquage, Recapture (CMR).

La conclusion principale des travaux de CMR est qu'il est très difficile voire impossible d'estimer la taille de population de *P. clarkii* dans un étang en raison d'un nombre trop important d'individus. Il est par conséquent difficile de fixer un nombre de nasses précis à communiquer aux propriétaires afin de limiter les populations en place. Pour cette raison, le Parc a décidé de s'engager dans la recherche d'une nouvelle technique de lutte complémentaire au piégeage : la lutte par empoisonnement. En septembre 2011, le Parc naturel régional de la Brenne a répondu à l'appel à projet lancé par la Commission européenne dans le cadre d'un projet LIFE+ (Instrument financier pour

l'environnement). Le projet déposé a été rédigé afin de participer à la lutte contre l'écrevisse rouge de Louisiane par empoisonnement spécifique des étangs. Le Parc s'est porté candidat en collaboration avec différents partenaires :

- Le Laboratoire « Écologie évolution symbiose » de l'Université de Poitiers (86),
- L'INRA de Rennes (35),
- La Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu (44). Le budget total de ce projet est aujourd'hui fixé à 1021170€, couvrant des actions de lutte et de tests sur une période de 4 ans pour les différents partenaires (soit à partir de juin 2012 jusqu'à mai 2016).

La Commission européenne a examiné l'ensemble des projets déposés, et le dossier du Parc de la Brenne est actuellement sur liste d'attente. Si ce dernier est sélectionné, l'Union Européenne financerait le projet à hauteur de 50% (les 50% de co-financements nationaux seraient pris en charge par la région Centre, la DREAL Centre et chacun des partenaires). L'intérêt de ce projet sera de diminuer activement les effectifs de l'Écrevisse de Louisiane, notamment en travaillant sur la lutte par empoisonnement, afin de préserver la biodiversité des écosystèmes aquatiques, tout en fédérant et sensibilisant les acteurs et gestionnaires de plans d'eau. Résultats : Le bilan de la lutte contre les EEE depuis la création de cette équipe est extrêmement positif :

- 294 étangs ont fait l'objet de recherches sur cette espèce soit près de 2 000 ha d'étangs,
- 92 étangs, répartis sur 10 foyers, ont été identifiés comme colonisés (un peu plus de 600 ha) et 202 étangs (un peu plus de 1 350 ha) ont été prospectés sans écrevisses rouges de Louisiane,
- Plus de 130 entretiens avec propriétaires et gestionnaires d'étangs ont été menés,
- Plus de 40 conventions de piégeage ont été passées entre des gestionnaires et le PNR de la Brenne
- 171 346 Écrevisses rouges de Louisiane ont été capturées par le PNR de la Brenne et ses partenaires depuis le lancement de cette action.

Un film (DVD : « la Peste rouge ») a été produit en 2009, afin de sensibiliser le public. Ce film d'une durée de 26 minutes a été réalisé en partenariat avec la formation cinéaste de Ménigoute, en collaboration avec le CPIE Brenne Pays d'Azay et avec le soutien financier de la région Centre, de l'Union européenne et de la Fédération de pêche de l'INDRE.

Ce film a permis au Parc d'organiser des soirées « projection-débat » dans les communes du Parc et d'échanger ainsi avec la population sur cette problématique. Par ailleurs, ce DVD a été envoyé à toutes les Fédérations de pêche de France, à tous les Parcs naturels régionaux et surtout à tous les propriétaires d'étangs du Parc, soit 1 200 envois. Afin de poursuivre la communication autour de cette problématique, une exposition de sensibilisation du public a été réalisée. Cette exposition de 4 panneaux présente les différentes espèces exotiques envahissantes déjà présentes sur le territoire du Parc, les menaces qui pèsent sur la biodiversité, les moyens de lutte et les espèces qui

pourraient arriver dans un futur proche. Un exemplaire est en exposition permanente à la Maison de la nature et de la réserve sur la commune de Saint-Michel en Brenne, l'autre est prévu pour être itinérant sur les communes du Parc. Après avoir été exposée à la Maison de la pisciculture à Mézières en Brenne, l'exposition est régulièrement accueillie par des communes ou prêtée à la Fédération de Pêche pour des salons.

Atouts et limites :

Atouts/ Opportunités :

- Le bilan est très positif sur le plan humain, car la présence de la Brigade sur le terrain a permis d'améliorer considérablement les relations avec les propriétaires et les pisciculteurs. Preuve de cette évolution, l'équipe technique du Parc est désormais invitée à participer aux pêches d'étangs.
- La Brigade écrevisses a en outre joué un rôle de « préparation de terrain » qui facilite aujourd'hui l'adhésion locale à des projets. En effet, mieux acceptés sur le terrain, les agents de la Brigade représentent un moyen efficace pour relayer l'information et les attentes des propriétaires et exploitants auprès du reste de l'équipe technique. La Brigade a servi de véritable clé d'entrée pour accéder aux parcelles privées, rencontrer et échanger avec les propriétaires. Fort d'une meilleure emprise sur le terrain, le Parc a ainsi pu lancer l' « Opération nénuphars », qui vise à « replanter » des nénuphars chez plus de 60 propriétaires d'étangs.

Difficultés rencontrées/ Limites :

La difficulté d'éradiquer une espèce exotique envahissante. L'écrevisse de Louisiane a eu un double effet : à la fois négatif, pour son impact sur les milieux, mais aussi positif pour son rôle fédérateur, qui a permis de rassembler les acteurs autour d'un même objectif de lutte.

Date de début : 2009

Région : Centre-Val de Loire

Type d'intervention :

Participation - gouvernance - concertation

Partenaires :

Fédérations de chasse et de pêche, propriétaires d'étangs et pisciculteurs, services de l'État, Université de Poitiers, associations naturalistes, PNR de Brière, collège technique du Blanc, INRA Rennes, réserve naturelle de Chérine, CPIE Brenne Pays d'Azay, formation cinéaste de Ménigoute

Tags :

[Préserver - valoriser des patrimoines vivants](#) ^[1]

[Protection de l'environnement](#) ^[2]

[Milieu naturel](#) ^[3]

[Eau](#) ^[4]

[Biodiversité](#) ^[5]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/preserver-valoriser-des-patrimoines-vivants>

- [2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/protection-de-lenvironnement>
- [3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/milieu-naturel>
- [4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/eau>
- [5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/biodiversite>
- [6] http://www.parc-naturel-brenne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=327&Itemid=180
- [7] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/amenagement-du-territoire>
- [8] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/biodiversite>
- [9] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/eau-et-zones-humides>
- [10] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/recueil-des-strategies-de-gestion-preservation-et-valorisation-des>